

Principes d'Universités Canada en matière d'éducation des Autochtones

Universités Canada représente 97 universités qui accueillent plus d'un million d'étudiants chaque année. Les étudiants autochtones y sont sous-représentés, et les universités, reconnaissant l'urgence de la situation, sont déterminées à prendre des mesures pour combler le fossé en matière d'éducation afin de renforcer les collectivités autochtones, de permettre aux peuples autochtones de continuer à s'accomplir, de favoriser une citoyenneté canadienne avisée et de contribuer à la croissance économique à long terme et à l'inclusion sociale au Canada.

Les raisons de combler ce fossé sont nombreuses. La formation universitaire est une expérience de transformation qui permet d'accroître ses connaissances, d'aiguiser son sens critique, d'inspirer de nouvelles idées et de stimuler la créativité et l'innovation. Comblé le fossé en matière d'éducation profitera non seulement aux diplômés autochtones, mais aussi à leurs collectivités et au Canada entier.

Au-delà de ces impératifs sociaux et culturels, l'économie du Canada en profitera assurément. Le Canada devra produire un plus grand nombre de diplômés universitaires pour répondre aux besoins du marché de l'emploi. Les Autochtones peuvent contribuer à répondre à cette demande. Ils composent en effet le segment de la population qui connaît la croissance la plus rapide au pays, mais seulement 9,8 pour cent d'entre eux sont titulaires d'un diplôme universitaire, par rapport à 28 pour cent chez les non-Autochtones. Les universités canadiennes reconnaissent qu'améliorer l'accès des Premières nations, des Inuits et des Métis aux études universitaires entraînera d'énormes possibilités pour les Autochtones et pour le pays. Au Canada, un Autochtone titulaire d'un diplôme universitaire peut gagner un revenu supérieur de 60 pour cent à celui de ses homologues titulaires d'un diplôme d'études secondaires, sans compter qu'il participe plus longtemps et plus activement au marché du travail.

Alors qu'ils continuent de mener des activités de promotion d'intérêts pour que les étudiants autochtones reçoivent un financement accru, Universités Canada et ses membres s'engagent à communiquer et à collaborer régulièrement avec les collectivités autochtones. L'éducation postsecondaire a le potentiel de favoriser la réconciliation et de renouveler les relations entre les Autochtones et les non-Autochtones au Canada. Les universités profitent également de la présence d'étudiants autochtones et de leurs cultures, ce qui favorise l'ouverture et diversifie les sources de découverte et de savoir sur les campus. Le respect mutuel des différentes formes de savoir des Autochtones et la reconnaissance de leur apport intellectuel sont essentiels à l'instauration d'un climat de confiance, de compréhension et de partage. La coexistence de la science occidentale et des savoirs autochtones sur les campus a le pouvoir d'ouvrir un dialogue entre les cultures et d'améliorer nos connaissances communes.

Afin de faire progresser les possibilités offertes aux étudiants autochtones, les dirigeants des universités canadiennes s'engagent à respecter les principes suivants, qui ont été conçus en étroite collaboration avec les collectivités autochtones. Les principes reconnaissent les besoins propres aux collectivités autochtones du Canada et leurs objectifs d'autonomie et d'autodétermination, ainsi que les différences entre les provinces et les territoires, la mission des universités et l'autorité des organes de gouvernance des universités dans la prise de décisions relatives aux études.

Principes

- Assurer l'engagement des établissements, à tous les échelons, à ouvrir des perspectives d'avenir pour les étudiants autochtones.
- Adopter une démarche axée sur l'étudiant : mettre l'accent sur les apprenants, les résultats et la capacité d'apprentissage, tout en créant des possibilités qui favorisent la réussite des étudiants.
- Reconnaître l'importance d'offrir une formation respectueuse des cultures autochtones et inclusive, grâce à des programmes d'études, des programmes de soutien, des séances d'orientation et des

méthodes pédagogiques adaptés aux cultures.

- Reconnaître l'importance du leadership en matière d'éducation des Autochtones par la représentation au niveau de la gouvernance et parmi le corps professoral et le personnel professionnel et administratif.
- Continuer à créer des milieux d'apprentissage accueillants et respectueux sur les campus grâce à des programmes d'études, des services, des mécanismes de soutien et des espaces consacrés aux étudiants autochtones.
- Continuer d'offrir des ressources, des espaces et des méthodes qui favorisent le dialogue entre étudiants autochtones et étudiants non autochtones.
- Continuer de favoriser l'accessibilité des milieux d'apprentissage hors campus.
- Reconnaître l'importance de promouvoir des partenariats entre le milieu de l'éducation et les collectivités autochtones locales, et maintenir un processus de collaboration et de consultation concernant les besoins propres aux étudiants autochtones.
- Tirer parti des expériences fructueuses et des initiatives déjà en place au sein des universités à l'échelle du pays afin de mettre en commun des pratiques prometteuses et d'en tirer des leçons, tout en reconnaissant les différences entre la mission des provinces et territoires et celle des établissements.
- Reconnaître l'importance de la communication au sein d'un établissement, et informer les étudiants autochtones actuels et potentiels de l'éventail de services, de programmes et de mesures de soutien qui leur sont offerts sur le campus.
- Reconnaître l'importance pour les étudiants non autochtones d'acquérir des connaissances sur la réalité, l'histoire, les cultures et les croyances des Autochtones du Canada et d'y être exposés.
- Reconnaître l'importance de favoriser l'engagement interculturel entre les étudiants, les professeurs et le personnel, autochtones et non autochtones.
- Reconnaître le rôle que jouent les établissements dans la création d'un environnement de soutien qui permet d'offrir aux jeunes Autochtones une expérience réussie et de haute qualité au primaire et au secondaire.

Tout en reconnaissant le rôle des autres parties intéressées (gouvernements, entreprises, organisations autochtones), les dirigeants des universités s'engagent à prendre les mesures suivantes pour mettre en œuvre les présents principes :

- Promouvoir l'importance (au sein des établissements) de faciliter l'accès aux études et la réussite des étudiants autochtones.
- Sensibiliser les intervenants et les partenaires gouvernementaux à ces engagements et à l'importance d'investir dans des initiatives durables qui favorisent les possibilités en matière d'enseignement supérieur pour les jeunes Autochtones.
- Sensibiliser le grand public à l'expérience positive des étudiants autochtones dans les universités et à leur apport à la société canadienne.
- Conclure des partenariats avec le secteur privé afin d'améliorer les perspectives de carrière pour les Autochtones.
- Continuer à communiquer et à collaborer avec les collectivités autochtones.

